***Chauffer au bois :***

***Penser global :***

***Consommer local !***

**Après avoir été pionnier dans les années 80 avec l’installation d’un chauffage à plaquettes pour l’école ménagère de l’Institut agricole de Grangeneuve, le district de la Sarine a vu l’implantation régulière de nouvelles chaudières. La tendance est aujourd’hui aux installations de chauffage à distance de grande puissance. Tout le potentiel de bois d’énergie disponible dans notre région n’est de loin pas utilisé !**

**Les plaquettes forestières : un produit de l’entretien des forêts**

Se chauffer au bois c’est consommer un produit local issu de l’exploitation des forêts situées à proximité des installations. C’est donc maintenir des emplois régionaux, utiliser un produit écologique et neutre au niveau du CO2 et ne nécessitant qu’un minimum de transport : 4 atouts déterminants !

Les plaquettes, tout comme les traditionnelles bûches, proviennent d’arbres de faible dimension ou d’une qualité insuffisante pour être transformés par les scieries. Ils sont en général entièrement utilisés, sans ébranchage.

Cette manière de procéder a plusieurs avantages :

* Diminuer les coûts d’exploitation.
* Valoriser complètement la matière première bois.
* Laisser moins de « désordre » en forêt, ce qui est particulièrement intéressant lorsque de jeunes arbres auraient été gênés dans leur croissance par les branches abandonnées ou lorsque la forêt est très parcourue par des promeneurs et pour la fonction d’accueil en forêt.

Les bois utilisés proviennent principalement des interventions d’éclaircie dans les jeunes forêts dont l’objectif est de concentrer l’accroissement sur les meilleurs arbres. Ceux-ci donneront dans quelques décennies les billes nécessaires à l’alimentation de la filière du bois. Elles deviendront après sciage l’ossature et la charpente d’une villa, son parquet ou ses meubles. Cette opération permet aussi d’amener de la lumière en forêt et donc de favoriser la biodiversité et la régénération de celle-ci.

Une partie du bois énergie provient aussi de cimes des plus gros arbres et des pieds partiellement pourris suite à l’attaque de champignons.

Il n’y a pas d’inquiétude à avoir d’un appauvrissement du sol par le prélèvement des arbres entiers, y compris les branches. L’approvisionnement du sol en matières minérales est réalisé surtout par les feuilles qui tombent chaque année et se décomposent, alors qu’une exploitation n’a lieu que tous les 5 à 15 ans et ne prélève qu’une partie des arbres.

**LE DECHIQUETAGE ET L’APPROVISIONNEMENT**

Exploités durant la saison hivernale, les arbres destinés à la fabrication de plaquettes sont stockés en grandes piles en bordure de chemin forestier et y restent environ une année durant laquelle ces bois perdent une grande partie de leur humidité. Ils sont alors prêts à être valorisés. Périodiquement, selon la demande des exploitants des installations, le forestier organise le déchiquetage, habituellement effectué par une entreprise spécialisée disposant de la machinerie lourde adéquate. Le produit obtenu, la plaquette forestière, est transportée et déversée dans les silos alimentant les chaudières. Dans son secteur d’intervention, le forestier doit ainsi avoir en permanence un stock suffisant de bois, réparti le plus près possible des différentes installations, accessible toute l’année surtout durant la période hivernale de grande consommation.

**Inventaire des installations**

Les responsables politiques placés devant le choix d’une nouvelle installation de chauffage pour un bâtiment communal ou autre, que ce soit pour une variante au bois, au mazout ou au gaz, se posent la question de l’approvisionnement. Le Service des forêts et de la faune (SFF), afin de pouvoir les renseigner, a mené une double enquête portant sur la localisation et la consommation des installations en activité et sur le potentiel de bois disponible. Les résultats démontrent qu’un volume important peut encore être mis à disposition des collectivités, des entreprises ou des particuliers qui souhaitent se chauffer au bois.

Cette enquête démontre que les installations en activité sont en constante augmentation. Au nombre de 17, avec une capacité de 50 à 1500 kW, elles consomment en totalité 21’000 m3 de plaquettes.

Elles sont inégalement réparties sur l’ensemble du district. Le potentiel d’exploitation actuel est nettement supérieur à la demande. Cette situation oblige pour l’instant les forestiers à trouver d’autres débouchés plus lointains pour les produits forestiers, tel le bois à papier exporté vers l’Italie. Une autre solution consiste à abandonner une plus grande partie des bois de faible valeur en forêt lors des exploitations. C’est alors notre seule matière première qui n’est pas valorisée.

**POTENTIEL ACTUEL DE LA FORÊT SARINOISE**

L’évaluation du potentiel comporte un volet pour la forêt publique et un autre pour la forêt privée. Après déduction des quantités toujours importantes de bois réservées pour approvisionner les chauffages à bûches installés dans de nombreuses maisons, l’enquête a démontré que ***12'000 m3*** de plaquettes provenant des forêts publiques sont encore disponibles. Si les propriétaires publiques exploitent régulièrement leurs forêts, les propriétaires privés sont eux très attentifs aux fluctuations du prix du bois. Si le prix est favorable, les coupes se maintiennent à un bon niveau, s’il est bas, elles sont réduites. Celles produisant une majorité de bois énergie, dans les jeunes forêts, sont majoritairement déficitaires. Il en résulte une sous-exploitation négative pour la forêt et une accumulation de bois à plaquettes dans les forêts des propriétaires privés.

Ce potentiel ne sera exploité qu’à condition que le marché soit porteur, que le prix de vente du produit couvre au moins les coûts d’exploitation ou laisse un petit bénéfice. Le potentiel actuel est séparé en deux catégories de disponibilité, facilement ou difficilement exploitables. Un volume supplémentaire de ***8’000 m3*** de plaquettes pourrait être mis rapidement à disposition pour de nouvelles installations et ***10'000 m3*** sont à considérer comme une réserve exploitable si la demande est vraiment bonne et que le prix devient intéressant.

**CONCLUSION**

Le potentiel du bois d’énergie n’est de loin pas tout utilisé dans le district. Des chauffages peuvent encore être installés dans différentes régions. Toutes les communes ont reçu des informations concernant ce potentiel. Si elles envisagent d’installer un chauffage à plaquettes, elles peuvent encore préalablement se renseigner auprès du Service des forêts et de la faune pour bien comprendre la filière d’approvisionnement à mettre en place à proximité de leur installation. Il n’est en effet pas souhaitable, autant du point de vue économique qu’écologique, de devoir s’approvisionner dans un rayon trop éloigné de celle-ci.

En Suisse, l’utilisation actuelle du bois d’énergie pourrait être au moins doublée sans problème !

Le bois – énergie permet aujourd’hui déjà d’économiser 500'000 tonnes de pétrole et évite ainsi la dispersion de 1,5 million de tonnes de CO2 (gaz à effet de serre) dans l’atmosphère ! Et que ces chiffres pourraient aussi facilement être doublés !

Remplacer le pétrole ou le gaz par le bois d’énergie de proximité soulage le climat !

Au niveau économique, pour 100 francs investis dans l’énergie du bois, 52 francs restent dans la région et 48 francs restent en Suisse alors que pour le gaz naturel par exemple, 14 francs restent dans la région, 12 francs restent en Suisse et 74 francs partent à l’étranger !

Le bois n’a certes pas un rôle dominant mais il ne doit pas non plus être négligé. Toutes les voies qui nous rendront moins dépendants des énergies fossiles et nucléaires sont bonnes à suivre.

Pour en savoir plus sur les chauffages au bois :

[www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

[www.fr.ch/STE](http://www.fr.ch/STE) (Service des transports et de l’énergie)

*Norbert Papaux*

*forestier*